

# MASTER 2 ETUDES CULTURELLES

## PARCOURS CULTURES EN MIGRATION

Résumé de la formation

**Type de diplôme :** MASTER 2

**Domaine ministériel :** Lettres, Langues et Civilisations Etrangères (LLCE)

**Mention :** Etudes Culturelles

**Spécialité :** Cultures en migration

### Présentation

Le Master deuxième année (M2) **Cultures en migration** s'adresse aux étudiants souhaitant s'interroger sur les évolutions de la culture à l'heure du **numérique** et de la mondialisation.

Cette formation vise à éclairer les dynamiques qui secouent le monde actuel et permet d'étudier les formes de cultures de l'exil ou de la diaspora, les phénomènes d'inter ou de transculturalité mais également d'analyser les mutations culturelles engendrées par les nouveaux médias et la sphère informatique (jeux vidéo, journalisme participatif, nouveaux réseaux sociétaux, écriture et lecture à l'heure du virtuel...).

Comme en M1, les étudiants suivent un stage obligatoire de découverte des milieux culturels pour renouveler et approfondir le contact avec le monde professionnel de la culture.

Enfin, la formation a pour objectif de compléter l'initiation aux méthodes et outils de la recherche en Études culturelles pour préparer les étudiants à la rédaction d'un mémoire de recherche scientifique validant leur diplôme de master.

### Savoir faire et compétences

- Acquérir les outils et les méthodes de la recherche dans la discipline,
- Acquérir une connaissance approfondie et transdisciplinaire des cultures en migration,
- Répondre aux exigences des métiers de l'interculturel,

#### Plus d'infos

**Crédits ECTS :** 60

**Durée :** 1 an

**Niveau d'étude :** bac+5 et au-delà

**Public concerné**

- \* Formation continue
- \* Formation initiale

**Nature de la formation :**  
Diplôme

**Langue d'enseignement :**  
Français

- Développer une excellente maîtrise de l'écriture et du discours,
- Avoir des capacités d'analyse, de synthèse et d'interprétation des textes.

## Informations supplémentaires

Début des candidatures : mi-avril

Début des inscriptions : juillet

Début de la formation : octobre

### Responsable(s) de la formation

✉ Maxime Del Fiol

### Contact(s) administratif(s)

✉ Secrétariat Master Études culturelles

## Contenu de la formation

L'intégralité des enseignements proposés aux étudiants en EAD est disponible en ligne sur la plateforme pédagogique de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3.

Il n'y a pas de support papier, tous les cours sont dématérialisés.

Vous trouverez sur la plateforme :

des ressources de cours, modules multimédia, travaux dirigés, exercices et devoirs ;

des espaces de travail collaboratif, forums de discussion, chats, etc. pour interagir avec vos enseignants et d'autres étudiants.

## Contrôle des connaissances

La Direction des Études et de la Scolarité établit le calendrier des examens.

Les modalités de contrôle des connaissances figurent sur le site de l'université à l'onglet « Formation / Règlementation des études / MCC » (type d'évaluation, durée de l'épreuve...).

Deux évaluations sont proposées, la meilleure note des deux étant conservée.

1ère évaluation : Mai

2nde évaluation : juin

## Aménagements particuliers

Une ouverture de centre d'examen à l'étranger est possible sous certaines conditions (voir site internet rubrique "inscription - examens délocalisés")

## Conditions d'accès

- Cette formation est ouverte de plein droit aux étudiants de l'université Paul-Valéry Montpellier 3 titulaires du M1 parcours Études culturelles depuis l'année universitaire 2017/2018.

- Tous les autres étudiants souhaitant intégrer ce parcours du M2 doivent candidater sur le portail eCandidat de l'université.

Les étudiants internationaux doivent se renseigner sur la procédure spécifique développée sur le site de l'université : International > Études à Montpellier en LMD

## **Droits de scolarité**

- 120 euros par année de diplôme

(hors frais d'inscription administrative).

## **Poursuite d'études**

L'obtention du Master permet l'inscription en thèse de doctorat Études culturelles, spécialité Études culturelles (selon dispositions de l'École Doctorale d'accueil).

Les étudiants peuvent postuler vers d'autres thèses sous réserve des conditions d'acceptation fixées par l'École Doctorale : doctorat d'Études romanes, d'Études du monde anglophone, d'Ethnologie, de Sociologie, etc.

## **Insertion professionnelle**

- Les métiers de l'enseignement et de l'éducation,
- Les métiers de l'enseignement supérieur et de la recherche (après la thèse),
- Les concours de la fonction publique (filière culturelle de la fonction publique territoriale),
- Les métiers de la culture et du patrimoine (documentation, bibliothèques, médiathèques, musées...),
- Les métiers de l'animation culturelle (directeur de centre culturel, management culturel, accompagnateur de voyages culturels, responsable de développement culturel...),

- Les métiers de l'animation socio-culturelle (médiateur social et culturel, coordinateur socio-culturel, directeur de centre socio-culturel...),

- Les métiers de la vente de produits culturels (conseiller commercial, chef de rayon...).

## Composante

Montpellier : Université Paul-Valéry Montpellier 3

## Lieu(x) de la formation

Montpellier